



Claude LALANNE
4^e adjoint



Cycle Vélo pour
les classes de
CM1 et CM2



LE PÉRISCOLAIRE

Le périscolaire de l'école de Savasse accueille **181 enfants** (187 élèves inscrits à l'école) sur les différents temps d'activité : accueil du matin dès 7 h 30, sur le temps méridien, sur le périscolaire dès 16 h 30.

Une forte augmentation sur le temps du repas, notamment chez les maternelles. Le module installé par la municipalité, nous a permis de répartir les enfants sur 2 services en respectant le protocole sanitaire.

Dans le cadre du projet de développement durable et solidaire, lors du temps méridien, nous sensibiliserons les enfants par un **projet « zéro déchet »**.



– Mise en place dès début juin 2021 : partenariat avec notre prestataire « Plein Sud restauration » ainsi que le personnel municipal de service, les ATSEMS et l'équipe du Kid'O'Savasse. Nous traiterons le gaspillage alimentaire et le tri des déchets.

Sur le temps d'accueil après la classe, de **nombreuses activités** sont proposées aux enfants :

- maternelle : baby basket, danse, relaxation, les petites mains bricolent...
 - élémentaire : multi sports, expériences scientifiques, théâtre, step, jardinage, atelier citoyenneté, ateliers créatifs...
- Une équipe dynamique et professionnelle encadre vos enfants pour leur plus grand plaisir !

ÉCOLE

Cette année, nous avons accueilli jusqu'à **191 élèves** répartis sur 8 classes dont un dispositif ULIS.

Les classes de CE2, CM1 et CM2 avaient un cours simple alors que les autres classes regroupaient 2 ou 3 niveaux. Le nombre d'élèves par classe se situe entre 24 à 26 hors temps d'inclusion de la classe ULIS.

Tous les projets n'ont pas pu être menés à terme étant donné les contraintes dues à la crise sanitaire.

Les classes de GS/CP, CP/CE1 et CM2 ont pu bénéficier d'un cycle « natation » à la piscine Aloha de Montélimar.

La classe de GS/CP a collaboré à un **projet de danse**, dans le cadre de l'opération Mom'danse (financement de l'intervention par l'association les écoliers savassons).

Toutes les classes de l'élémentaire ont bénéficié de **séances de musique** animées par Bastien Pélissier (prise en charge de l'intervenant par Montélimar-Agglomération). Hélas les élèves n'ont pas pu se produire cette année.

Vingt-quatre élèves quitteront l'école pour entrer en sixième en septembre. Nous leur souhaitons une belle réussite dans leur scolarité à venir. Un dictionnaire leur sera offert par la mairie.

Depuis début avril, la classe de CM1 et la classe de CM2 ont entamé un **cycle vélo**. Les élèves ont passé trois vendredis après-midi à s'entraîner en milieu sécurisé. Ainsi ont-ils pu développer leur habileté motrice, apprendre les rudiments de la mécanique du vélo et bien sûr acquérir les règles de sécurité routière.

Une fois la phase d'entraînement accomplie, les petits cyclistes sont dorénavant prêts à découvrir nos jolies routes drômoises. Leur première sortie les a emmenés le long de la voie verte jusqu'à La Bâtie-Rolland.

La deuxième les conduira à Allan où ils s'initieront au disc-golf.

Quant aux prochaines sorties à vélo, les enseignantes préfèrent rester mystérieuses et ne pas dévoiler les futures destinations... le Mont Ventoux, peut-être ?

BIBLIOTHÈQUE

À ce jour nous comptons **177 lecteurs** dont 56 adultes et 121 enfants.

Bienvenue à Liliane qui vient renforcer l'équipe des 10 bénévoles.

La bibliothèque accueille, une fois par semaine, la classe d'ULIS et la classe de CE2.

Un **défi lecture** a été proposé aux élèves de l'école âgés de 11 ans. Trois élèves de CE2 se sont inscrites. Elles ont lu 9 livres en 2 mois seulement et ont été récompensées par de petits cadeaux.



Les animations :

Audrey et Angélique ont animé « **la ronde des histoires** » en janvier, février, mars et mai.

Deux **ateliers « je fabrique mon savon »** ont été organisés : pour les tout-petits le 31 mars et pour les 7/10 ans, le 19 mai.

L'**atelier d'écriture** sur le thème de la nature a eu lieu vendredi 28 mai en soirée et a remporté un vif succès. Laurence Ribe a proposé divers petits jeux pour apprendre à rédiger. Les livres de la bibliothèque ont servi de support.

À venir :

- Octobre : la **fête de la science et la semaine du goût**.
- Novembre : **les saisons culturelles** (groupe chanteurs comiques) ; **club de lecture** avec dégustation d'une soupe.
- Décembre : **exposition sur les 13 desserts** (avec informations et fiches techniques pour les réaliser).



Remerciements à Denis Gonnon qui a offert les étagères de présentation.



Éditorial

Optimisme
SAVASSE

Optimisme. C'est un mot que l'on hésite à prononcer en ce début d'été. Des temps plus propices semblent enfin se profiler mais la prudence reste de rigueur. Notre quotidien est marqué par la prolongation de l'urgence sanitaire, et la pandémie qui occupe nos esprits, depuis plus d'un an. La vie communale et nos traditions en sont perturbées. Je sais la lassitude qui a gagné nombre d'entre nous. Je sais les difficultés qu'ont rencontrées ou rencontrent encore certains d'entre vous, notamment nos concitoyens seuls et isolés, nos artisans et nos commerçants, les soignants mobilisés en « première ligne », nos enseignants... Ce sont des mots résolument optimistes que je souhaite vous transmettre.

Je crois en notre capacité collective à surmonter les épreuves. Les habitants de notre commune méritent que l'on soigne leur présent mais surtout que l'on prépare leur avenir. C'est notre rôle. Celui que vous nous avez confié. Et c'est le sens des engagements que nous avons pris. Pour cette raison, depuis juin 2020, nous sommes dans l'action.

2021 est la première année pleine de notre mandat. Malgré le contexte, nous maintenons les perspectives que nous avons tracées. Pour ce faire, j'ai la chance de m'appuyer sur du personnel communal compétent, motivé, et sur une équipe municipale mobilisée dans sa tâche, au service de l'intérêt général. Ainsi, nous avançons.

Malgré la contagion de certains, l'ensemble du personnel a répondu présent. Je leur exprime mes sincères remerciements. Nous réorganisons nos services municipaux pour permettre un service public plus efficace.

Dominique Dray, bien installé dans son rôle de surveillance, d'accompagnement, et de prévention, a pris ses fonctions de garde champêtre depuis février 2021.

La modernisation des services administratifs par l'adaptation et la mise en place de la dématérialisation des documents, conduit désormais chaque adjoint vers le numérique.

Face à cette crise sanitaire, nous avons réagi rapidement pour protéger nos enfants à l'école, avec l'agrandissement de la cantine. Côté salle des fêtes, les travaux de réaménagement avancent sous la vigilance de Michel Vettovali et de Vincent Camugli. Nos associations pourront prendre possession des lieux au plus tard en septembre 2021.

En ce mois de juin les activités reprennent peu à peu. Nos deux programmes principaux sont désormais lancés. Un premier comité de pilotage pour L'Armagna s'est réuni dans les locaux du SMBRJ (Syndicat Roubion-Jabron). Une rencontre concernant le PLH et le PLUI s'est déroulée le, 02 juin 2021.

Les études pour la rénovation de l'école élémentaire (économie d'énergie, contrôle de l'air) et pour la maison médicale, à l'Homme-d'Armes vont être menées.

Les dépenses dues à la crise COVID, la baisse des dotations, la suppression de la taxe d'habitation (principale source de nos finances) limitent nos possibilités en matière de projets, et nous ont amenés à voter une augmentation d'impôts.

Avec optimisme, je souhaite évidemment que 2021 soit marquée par le retour de la proximité et de la vie sociale : se retrouver et partager, tout ce qui fait l'art de vivre savasson.

Soyons positifs, respectons les gestes barrières et continuons la vaccination.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un bel été.

Votre édile
Françoise QUENARDEL

INFOS MUNICIPALES

CCAS

La distribution des **colis de Noël** organisée à la place du traditionnel repas de fin d'année, pour cause de COVID, s'est déroulée dans de bonnes conditions. L'équipe du CCAS a profité de cet événement pour participer à la vente des cyclamens au bénéfice du **Téléthon**. Quarante-vingt-dix plantes ont été vendues sur l'ensemble de la commune.

Dans le cadre de la **Semaine bleue** un atelier de technique de la mémoire sera proposé par Itinérance[s], le **vendredi 8 octobre 2021**. D'autres ateliers sont envisagés.

La mairie de Savasse dispose d'une fonction d'aide aux habitants en difficultés avec les services administratifs, qu'ils soient locaux, régionaux ou nationaux.

CONCERT

« Français d'adoption le trio anglais Sam WILLCOX, tendance blues-rock-boogie, créé dans les années 80, foule les scènes françaises et internationales depuis plusieurs années et partage l'affiche avec des artistes de renom comme Scorpions. Deux albums naissent en 1983 et 1985. Après une carrière solo dans les années 90, pendant laquelle Sam (chanteur bassiste) collabore avec de grands musiciens et chanteurs (le batteur de Paul Mc Cartney, le pianiste de Tina Turner, Patricia Kaas et Joe Cocker), le groupe se reforme en 2014, avec deux nouveaux guitaristes et un nouveau batteur, talentueux et expérimentés. Ils seront à Savasse le **29 juillet 2021**, pour « mettre le feu » ! »



COMMISSION BÂTIMENT, VOIRIE, SÉCURITÉ



Michel VETTOVALLI
1^{er} adjoint



Aménagement parking sous le gymnase



Nettoyage toiture Notre-Dame-la-Blanche



Extension cantine



Rebouchage fissures Notre-Dame-la-Blanche



Avancée des travaux salle des fêtes



COMMISSION VIE ASSOCIATIVE, ENVIRONNEMENT



Joël FAURE,
3^e adjoint

ASSOCIATIONS

La commission vie associative s'est réunie afin d'étudier chaque demande de subvention des associations. Cette étude a bien sûr tenu compte : du contexte sanitaire actuel, des dépenses liées à leurs activités durant l'année écoulée, mais aussi des besoins futurs, propres à chacune d'entre elles.

ACCA.....	500 €
Anciens combattants Savasse.....	400 €
Basket savasson.....	500 €
Boxing club savasson.....	1 000 €
Comité des fêtes.....	1 500 €
Moto club.....	400 €
Racing Club Foot.....	800 €
Savasse gym.....	1 500 €
Savasse loisirs.....	600 €
Écoliers savassons.....	1 400 €
AMS+.....	168 €
Mutilés du Travail.....	66 €
Restaurants du Cœur.....	300 €
TOTAUX.....	9 134 €

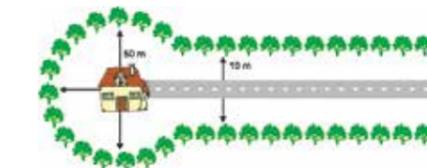
INCIVILITÉS

Les incivilités liées aux dépôts sauvages de déchets sur le territoire de notre commune, ou à proximité des points de collecte, persistent. Pour lutter contre ce fléau, le conseil municipal, réuni le 13 avril 2021, a voté une amende administrative forfaitaire. Un arrêté municipal a été pris en suivant le 14 avril 2021. Les contrevenants risquent désormais une amende de 500 euros pouvant atteindre 1 500 euros selon le cas.



DÉBROUSSAILLEMENT

La DDT 26 a identifié 220 parcelles de terrain urbanisées à fort risque incendie. Un courrier de sensibilisation et d'information a été envoyé à chaque propriétaire concerné. Suite à cela la DDT a organisé une réunion publique sur le terrain en concertation avec l'ONF. Le contexte sanitaire n'a pas permis à



la DDT de recevoir individuellement les propriétaires pour étudier les contraintes de chacun, cela s'est donc réalisé sous forme d'entretien téléphonique.

DEPÔT DE DÉCHETS VERTS

Une zone de dépôt de déchets verts a été matérialisée au nord des bâtiments du service technique, route du Stade. Cette zone, réservée aux particuliers savassons, est interdite aux professionnels. Les déchets verts pourront être déversés le long de la clôture située à gauche en rentrant sur le terrain. Les agents du service environnement de Montélimar-Agglomération, viendront régulièrement broyer les tas de végétaux.

CHEMINS DE RANDONNÉES

Un programme de réouverture des chemins communaux a débuté cette année. Pour l'instant nous en sommes à deux réalisations.

1 - Une liaison entre le chemin des Buis et le chemin du Bois de Laud permettant de ne plus emprunter la route départementale avec une très jolie vue sur notre village.

2 - Réouverture par des bénévoles du chemin rural qui relie les antennes au Mémorial de la Résistance. Cela permet aux promeneurs de cheminer dans les bois et de profiter de la vue plutôt que d'emprunter la voie goudronnée.

Ces chemins peuvent être empruntés par les randonneurs, les coureurs, les vététistes.



POLICE RURALE

Une police rurale est en fonction sur la commune de Savasse, depuis le 1^{er} février 2021.

En effet, Dominique Dray agent territorial sur Sauzet, partage son temps entre les deux communes dans le cadre d'une mutualisation du poste.

Son rôle, plus préventif que répressif, est d'intervenir en matière de sécurité routière, d'environnement (lutte contre les dépôts sauvages...), d'urbanisme (vérification de la conformité des travaux et constructions...), notamment.

Depuis son arrivée, nous notons un progrès sensible sur la circulation et le stationnement aux abords du groupe scolaire. Notre policier rural sera très bientôt équipé d'un dispositif de verbalisation électronique, et sera opérationnel dans un avenir très proche.



COMMISSION FINANCES, LOGEMENT



Bernadette DRAY
2^e adjoint

Le budget primitif de la commune a été voté majoritairement par le conseil municipal en date du 13 avril 2021.

Souhaitant maintenir un « bien vivre » à Savasse dans le contexte de la baisse récurrente des dotations de l'État et de la disparition progressive de la taxe d'habitation, les élus ont pris la décision d'augmenter la part communale des impôts fonciers, leurs dernières réévaluations datant déjà de plus de 10 ans (2005 et 2009). La maîtrise de nos dépenses reste notre objectif premier.

LE BUDGET 2021 EN QUELQUES CHIFFRES

Total : 2 272 624 €

dont 1 270 753 €
en fonctionnement

dont 1 001 871 €
en investissement

Recettes

Recettes (remboursements divers, concessions cimetières, cantine...)	5,7 %	Subventions partenaires institutionnels	17,7 %
Impôts et taxes	20,7 %	Montélimar Agglomération	20,1 %
Dotations de l'État	7 %	Récupération de TVA sur les investissements 2020	1,4 %
Locations	2,5 %		

Dépenses

Aménagement terrain, entretiens divers terrains (cimetière, fleurissement, Armagna...)	1,3 %	Fin de l'aménagement du quartier Fonds des Prats	3 %
Bâtiments communaux	3,9 %	Remboursement de la dette	8,3 %
Réhabilitation salle des fêtes	28,6 %	Achats matériel (mobilier)	0,4 %
Voirie et réseaux	1,7 %	Personnel communal	23,9 %
École	1,3 %	Agrandissement cantine	4,2 %